

Le bilan de la Banque de France publié jeudi est plus favorable que celui de la semaine précédente, en ce qu'il indique une certaine reprise des affaires commerciales sans faire craindre jusqu'ici une élévation du loyer de l'argent. Le portefeuille s'est accru de près de 12 millions à 589,891,000 fr. Cette augmentation porte pour 9 millions sur Paris et 3 millions sur les succursales. L'encaisse métallique a baissé de 499 à 492 millions. La circulation des billets a diminué de 6 millions; elle est encore supérieure à 834 millions. Le chapitre des avances continue de baisser, quoique assez lentement; il n'est plus aujourd'hui que de 77,126,000 fr. Le compte du Trésor, au contraire, va en croissant pour le paiement du coupon de la rente; il a atteint 191 millions. Enfin, les comptes particuliers ont fléchi de 166 à 149 millions à Paris, mais pour monter de 28 à 31 millions dans les succursales. La Banque d'Angleterre vient d'élever son escompte de 4 à 4 1/2 0/0, ce qui porte à 1/2 l'écart qui existe entre son taux et celui de la Banque de France. — Havas.

La Banque de Hollande vient également d'élever le taux de l'escompte; elle l'a porté de 3 à 3 1/2 pour 100.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

VILLE DE ROUBAIX.

ÉCOLE DE MUSIQUE.

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de la Légion d'Honneur, donne avis que la rentrée des classes de l'École de Musique aura lieu mardi 3 octobre.

Les jeunes gens qui désireraient profiter des avantages de l'instruction artistique, offerte gratuitement par la ville, sous d'habiles professeurs, devront se faire inscrire, chez M. Victor Delannoy, directeur de l'École, Grande-rue n° 54.

Voici la nomenclature des différentes parties de cet enseignement :

Classes de Solfège (messieurs) professeur M. Victor Delannoy. — Classes de Solfège et de chant (demoiselles) professeur M^{me} Seynave. — Classe de Violon professeur M. Julien Catteau. — Classes de Flûte, Clarinette, Basson, Saxophone, professeur M. Lebazq. — Classes de petits instruments de Cuivre, professeur M. Heinevetter. — Classes d'instruments de Cuivre, professeurs MM. D. Catteau et J. Jamar.

Roubaix, le 30 septembre 1865.

ERNOULT-BAYART.

Nous recevons quelques renseignements sur la réunion des industriels qui a eu lieu vendredi, à l'hôtel-de-ville.

On sait que le comité local de l'Exposition de 1867 devait soumettre aux intéressés plusieurs propositions importantes. La réunion était peu nombreuse.

Il s'agissait de savoir :

- 1° Si l'exposition de Roubaix se ferait, comme par le passé, au moyen de cases particulières pour chaque exposant.
- 2° Si elle serait collective, c'est-à-dire, en disséminant chaque produit pour le réunir à ses similaires, de manière à ce que les tissus de la même sorte ne forment qu'un tout. (des étiquettes, indiquant le nom du producteur, seraient apposées sur chaque coupe de tissu.)
- 3° Si, étant collective, les produits de chaque fabricant seraient groupés et non disséminés de manière à pouvoir les indiquer exactement au moyen d'un tableau.

Le premier mode a été abandonné et la discussion s'est engagée sur le mérite des deux autres

Les inconvénients et les avantages qui en résultent ont été mis en regard et vivement discutés.

C'est alors, qu'en présence d'une demande de mise aux voix, devenue nécessaire pour en terminer, M. le Maire président de la réunion, a proposé de s'en remettre à la décision d'une commission qui serait nommée incessamment par les industriels disposés à concourir à l'exposition de 1867.

Cette proposition a été agréée de part et d'autre et a clos le débat.

Cette question nous paraît assez sérieuse pour que nos industriels s'en préoccupent et que dans le but de la résoudre ils se rendent avec empressement à la prochaine réunion.

Le lundi 6 novembre, il sera ouvert un concours pour le surnuméraire dans l'administration des tabacs.

Les jeunes gens qui désireraient prendre part à ce concours devront se faire inscrire avant le 18 octobre dans les bureaux du chef de service de l'une des localités suivantes : Alger, Béthune, Bordeaux, Cahors, Châteauroux, Colmar, Dieppe, le Havre, Lille, Lyon, Saint-Malo, Marseille, Metz, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Périgueux, Rumilly, Strasbourg, Toncins, Toulouse, Vesoul.

Nous lisons dans le Mémorial de Lille :

« Hier matin, la rue de Douai était dans la plus vive agitation. M. le procureur impérial, assisté de M. Ravenez, commissaire de police, et de plusieurs agents, avait fait une descente au n° 56, où la trace d'un crime horrible venait d'être découverte.

Cette maison a pour propriétaire un menuisier-ébéniste, dont les bois sont logés dans les combles. Un misérable s'était introduit dans le grenier, y avait entassé des copeaux volés dans l'atelier, et, après avoir placé par dessus un vase rempli d'essence de térébenthine, avait allumé auprès une bougie qui, à un moment donné, devait enflammer cette espèce de bûcher et embraser en un clin-d'œil toute la maison, légèrement bâtie.

On racontait dans le quartier des détails qui dénotent dans l'esprit du coupable une grande perversité, unie à une intelligence très-développée.

Cette maison, dont le fonds appartient aux hospices, a été construite en vertu d'un bail emphytéotique qui expire le mois prochain. Si à la fin de ce bail le propriétaire ne s'entend pas avec l'administration pour racheter le sol, il ne peut réclamer d'elle que la valeur brute des matériaux. Si au contraire la maison venait à brûler avant la fin du bail, la compagnie qui l'a assurée en devrait la valeur réelle au propriétaire.

Donc aussi si hier l'immeuble avait été dévoré par les flammes, tout venait accuser le propriétaire de l'avoir volontairement incendié pour se faire payer une indemnité.

La Providence n'a pas permis qu'une combinaison aussi monstrueuse réussit. Un locataire aperçut de la leur dans le grenier; il donna l'alarme, et on put éteindre la bougie avant qu'elle eût allumé de sa flamme les copeaux et l'essence.

La pensée première de l'incendiaire avait été de se servir d'une chandelle. S'il eût persisté dans son idée, le locataire arrivait trop tard; le courant d'air, achevant la combustion, aurait développé l'incendie beaucoup plus tôt. Il préféra la bougie parce qu'elle brûle lentement et parce qu'il pouvait s'absenter et établir un alibi.

Les soupçons se sont aussitôt portés sur le nommé Firmin, récluseur libéré, qui habite la même maison. L'enquête était dirigée par M. Lefebvre, substitut de M. le procureur impérial. Il semble établi que l'infirmité publique ne s'est pas trompée. Firmin a été écroué à la maison d'arrêt.

Cet homme demeurait, il y a deux ans rue de Flandre. Déjà, à cette époque, un incendie dévora son mobilier, et il parvint à se faire payer une somme assez ronde par la compagnie d'assurances.

Nous lisons dans le même journal :

« Un affreux accident est arrivé vendredi, vers six heures du soir, près du bureau d'octroi de la porte de Gand. Le jeune Ostende, âgé de 19 ans, ébéniste, demeurant à l'estaminet du Cheval Blanc, rue de Paris, conduisait une charrette à bras. Il l'avait attachée derrière un chariot allant à la Madeleine, et se tenait entre les brancards. Au même moment est arrivé l'omnibus faisant le service entre Lille et Maroq; cette dernière voiture a accroché la charrette à bras et Ostende a été renversé sur le pavé, puis l'une des roues de l'omnibus lui a passé sur le corps.

Relevé aussitôt et transporté dans un cabaret de la place de Gand, il y a reçu les premiers soins de M. le docteur Testelin. »

Dans son audience du 28 septembre, le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 29 jugements, concernant 36 inculpés dont 4 acquittés et 2 condamnés à l'emprisonnement, savoir :

- 5 Cabarets ouverts à une heure indue.
- 1 Passage dans la rue nain à Roubaix avec une voiture non suspendue.
- 1 Achat sur le marché par un marchand revendant avant l'heure réglementaire.
- 1 Maraude de fruits.
- 2 Maraude de pommes de terre et de navets.
- 1 Voies de fait et violences légères.
- 1 Salubrité.
- 7 Petite voirie.
- 2 Embarras de la voie publique.
- 5 Bruits et tapages injurieux ou nocturnes.
- 1 Défait d'inscription sur le registre des logeurs.
- 1 Diffamation.
- 1 Ivresse scandaleuse.

PERCEPTION DE ROUBAIX.

MM. les contribuables en retard de payer les termes échus de leurs contributions sont prévenus que le porteur de contraintes arrivera très prochainement en cette ville pour exercer des poursuites contre tous les retardataires. 5543

ÉTAT CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 23 au 29 septembre 1865 inclus. 16 garçons et 24 filles.

MARIAGES.

25 septembre 65 — Jean-Louis Desobry, tisserand, et Hortense Lecomte journalière. — Eugène Eloi Catelein, trieur de laines, et Amélie Thiry, picurière. — Clovis-Thimoté Renaud, ouvrier apprêteur, et Julie Crépel, journalière. — Théophile-Charles Duquesne, tisserand, et Clémence-Désirée Loridan, tisserande. — Henri-Désiré Mescaert, cordonnier, et Sylvie Duthoit, journalière. — Louis Antoine Dupont, mouleur en fer, et Félicité Vandenberghe, couturière. — Jean-Léopold Beun, ajusteur mécanicien, et Hortense Moreels, journalière. — César-Edouard-Frédéric Lerouge, employé de commerce, et Jeanne-Louise D'angers, couturière. — Charles-Louis Damman, garçon boulanger, et Rosine Lerouge, bobineuse. — Charles Vanbustel, tisserand, et Charlotte-Philomène Monart, tisserande. — Joseph Vanseverin, tisserand, et Lucie Deloof, soigneuse. — Auguste Charles-Pierre Amand, mécanicien, et Octavie-Sidonie Deloese, repasseuse. — Achille Laes, lamier, et Marie-Louise Fontaine, tisserande. — Jean-François Peire, mécanicien, et Elisa Vannieuwenhove, soigneuse. — Pierre Lampe, couvreur, et Joséphine-Adélaïde cabaretière. — Jean-Baptiste Soyex, tisserand, et Adèle-Marie Dujardin, journalière.

DÉCÈS.

Du 23 septembre — Ferdinand Truffaut, célibataire, 40 ans, servante, au chemin de l'hommelet. — Chrétien Christianens, époux de Marie Françoise Claeys, 54 ans, tisserand, à l'hôpital. — Amand-Joseph Lebrun, Célibataire, 39 ans, tisserand, à l'hôpital.

Du 24 septembre. — Léonie Leconve, 17 ans, journalière, au Foutenoy. — Elisa-Henriette Delcroix, épouse de Jean-Baptiste Joseph Moyart 34 ans, ménagère, grande rue.

Du 25 septembre. — Rosine-Catherine Dubois, épouse de Jean-Baptiste Lefebvre, 55 ans, ménagère, à l'hôpital.

Du 26 septembre. — Jean-Baptiste-Henri Agache, veuf de Rosalie Dessauvage, 77 ans, journalier, à l'hospice. — Palmire-Joseph Barre, célibataire, 28 ans, modiste, rue Saint Antoine. — Frédéric Devoldre, épouse d'Henri-Joseph Duquenois, 27 ans, ménagère, rue du moulin bruié. — Honoré Otten, Célibataire, 30 ans, garçon boulanger, à l'hôpital.

Du 27 septembre. — Jean-Baptiste-Joseph Croain, 10 ans, à l'hôpital.

Du 28 septembre. — Angélique-Joseph Zennovort, épouse de Florimond-Joseph Dufermont, 31 ans, ménagère, aux sept ponts. — Gustave-Fidèle-Joseph Burette, époux de Elise-Félicité Vaillant, 37 ans.

Plus il est décédé 12 garçons et 14 filles au dessous de l'âge de 10 ans.

THÉÂTRE

Deux pièces de genres bien différents ont composé le spectacle de jeudi.

Elles étaient annoncées dans notre dernier numéro. Nous les avons indiquées comme devant procurer quelques heures de plaisir aux personnes qui désireraient passer une soirée agréable.

Leur espoir n'a pas été déçu. La première surtout, le *Supplice d'un homme*, a provoqué la plus désopilante hilarité.

On ne doit pas y chercher une idée sérieuse; c'est d'un bout à l'autre un enchaînement de situations les plus comiques.

Le titre seul se rapproche du *Supplice d'une femme*. Quant au fond, il en diffère essentiellement.

Rien d'immoral ne choque l'oreille; ce vaudeville peut être vu et entendu de tout le monde, et nous souhaitons l'applaudir souvent.

François le Champi, comédie en trois actes, est tirée du roman de George Sand qui porte le même titre.

Comme tout ce qui sort de ce génie fécond, *François* est un petit chef-d'œuvre plein d'un sentiment exquis.

S'il a un certain fond de tristesse, il offre des scènes gaies et amusantes.

Disons en quelques mots comment ces deux comédies ont été interprétées.

Commençons par le *Supplice d'un homme*. M. Celliste, dans Baudrillard, a déployé beaucoup de naturel. C'est le principal rôle; il ne pouvait être confié à un meilleur interprète.

M. Didier gagne chaque jour dans notre estime. Il a mis un entrain, une verve charmante dans le rôle de Montflanquin.

M^{me} Montvallier a reparu dans le rôle d'Anna Turlet. Comme toujours, elle a été charmante. C'est une sottise de premier ordre. Elle a parfaitement compris et rendu son rôle. Elle avait, en outre, une toilette délicieuse.

Ces trois artistes ont droit à toutes nos félicitations, que nous ajoutons de bon cœur aux applaudissements par lesquels le public a manifesté sa satisfaction.

Nous ne devons pas oublier M^{me} Daire qui a fait preuve d'une connaissance parfaite du Code civil sur l'article de la fidélité conjugale.

François le Champi est venu après. Nous ne dirons pas que cette pièce a été mal jouée, nous serions dans le faux. Mais nous dirons qu'elle aurait fait plus de plaisir si certains rôles avaient été mieux sus.

En présence du travail quotidien et pénible auquel est soumise la mémoire des artistes, nous ne pouvons que montrer

beaucoup d'indulgence, quand parfois elle leur fait défaut.

Deux pièces nouvelles en trois actes dans la même soirée, c'est beaucoup, surtout quand elles viennent à la suite d'autres qu'il a fallu apprendre et jouer dans un laps de temps très-restreint.

La deuxième représentation sera, nous l'espérons, un peu meilleure, car une pièce de cette nature ne souffre pas une interprétation médiocre, tant à cause de l'idée, que du style qui lui propre et auquel il est très-difficile, pour ne pas dire impossible de suppléer.

M. Steiner a bien joué le rôle du Champi. Tout ce qui rentre dans le domaine du sentiment trouve en lui un interprète fidèle; il était là dans son élément.

M. Caliste n'a rien laissé à désirer dans Jean Bonnin. Il a été très-applaudi, à la fin de la demande en mariage qu'il a faite avec un naturel parfait.

M^{me} Demarquis, à notre avis, devrait s'en tenir aux premiers rôles de drame. La comédie ne rentre pas dans son genre de talent. Et puis...

M^{me} Dorval a été très-bien dans le rôle de Mariette, elle y a mis du sentiment et du cœur.

Les autres rôles n'offrent aucun caractère marqué si ce n'est celui de la Sevrère, assez médiocrement su, comme paroles et non pas comme jeu, par M^{me} Daires.

Ce soir deuxième représentation de *Trente ans et la vie d'un joueur* et du *Supplice d'un homme*.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit sur cette pièce faite pour dégoûter du jeu le joueur le plus passionné.

Nous croyons devoir prévenir, le public, d'après ce qui nous a été dit, que le directeur ne fera jouer les mêmes pièces qu'un nombre de fois très limité. En conséquence, nous donnerons le conseil aux personnes qui disent: nous irons voir telle ou telle pièce, quand on la jouera de nouveau, d'y aller sinon à la première, du moins à la deuxième représentation car elles sont exposées à ne pas la voir du tout.

Cela faisant elles n'auront aucun regret. A. V.

Nous rappelons que le concert donné par M. Ch. Lepers aura lieu dimanche prochain, à sept heures, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville. En voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE.

1. Le départ des Compagnons, chœur, par la Société orphéonique. (Laurent de Rillé.)
2. Air du Trouvère, par M. Ch. Lepers. (Verdi.)
3. Fantaisie sur Don Pascale, par M. V. Barrez. (Verroust.)
4. Air de la Flûte enchantée, par M. E. Leclercq. (Mozart.)
5. 2^{me} Symphonie concertante, pour deux violons, par M. A. et E. Meyronnet. (Allard.)
6. Duo du Philire, par M. A. Dupuis et Ch. Lepers. (Auber.)
7. Chansonnette, par M. Lerouge. (X.)

DEUXIÈME PARTIE.

1. Les Buteurs, chœur. (Laurent de Rillé.)
 2. Air du Val d'Andorre, par M. A. Dupuis. (Halévy.)
 3. Fantaisie Ballet, par M. A. Meyronnet. (C. de Bériot.)
 4. Stances à l'Eternité, chantées par M. Ch. Lepers. (Delisarte.)
 5. Solo de Concert, par M. V. Barrez. (Verroust.)
 6. Récit et trio de Guillaume Tell, par M. M. Dupuis, Leclercq et Lepers. (Rossini.)
 7. Chansonnette, par M. Lerouge. (X.)
- Le piano sera tenu par M. César Delespaul, professeur.
- Les salons seront ouverts à 6 heures. — Le Concert commencera à 7 heures précises. — Prix du cahet: 2 fr. par souscription; au bureau, 2 fr. 50; places réservées, 3 fr. — On ne pourra se procurer des places réservées, le jour du Concert, que jusqu'à midi.

Pour toute la chronique locale, J. Rebour.

X. MARNIER.

(La fin au prochain numéro.)

Musée des Familles, 29, rue Saint-Roch. Paris, 6 francs; départements, 7,50 c. francs, par an.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE SEPTEMBRE 1865: LES RÉVOLUTIONS D'AUTREPOIS. Les Nominés (fin) par Ch. Deslys (5 grav.). — LEGENDES ITALIENNES. L'âne d'Empoli, par E. Muller. — Abd-el-Kader à Paris, par R. Cortambert. — ÉTUDES MORALES AU CRAYON (1 grav.). — ÉTUDES MÉLI-GIEUSES. Sainte Barbe, par F. Dumontelle (1 grav.). — LA SCIENCE EN FAMILLE. Promenade au Jardin d'acclimatation, par A. Bertsch (6 grav.). — Salon de 1865 (1 grav.). — Tables, Avertissement, etc.

« C'est plus qu'un brave garçon, c'est un noble cœur, et un cœur virginal qui n'a jamais été troublé par aucune mauvaise pensée, qui ne peut avoir que les plus généreux généreux et les aspirations les plus pures. »

Clotilde leva les yeux sur son frère et le remercia de ces paroles par un regard angélique.

« Je crois, en effet, reprit Mme de Saulnes, qu'il a de très-estimables qualités. J'ai été un peu rigide envers lui, et quelquefois je me le suis reproché. Cela tenait à des raisons particulières que je ne pouvais écarter de mon esprit. »

En ce moment la servante entra et remit à son jeune maître une grosse lettre que le facteur venait d'apporter.

« C'est de lui ! dit gaiement Henri. — Il faut donc croire aux rêves, » répartit en riant sa mère.

Henri, ayant brisé le cachet, lut la lettre avec une émotion qui s'accroissait visiblement à chaque ligne, puis soudain jetant le papier sur la table.

« Est-il possible ? s'écria-t-il. Qu'est-il arrivé ! Quel malheur ! Ah ! mon pauvre ami ! »

« Quoi donc ? demanda Mme de Saulnes. — Lisez : je n'y comprends rien, et cela me bouleverse. »

La baronne prit la lettre, et comprit. Elle comprit le secret de Robert et sa délicatesse et fière générosité. Mais ses mains tremblaient en tenant cette lettre et cette feuille de papier timbré qui lui rendait son héritage décapité par une libéralité qu'elle admirait et qu'elle ne pouvait accepter. Elle posa ces papiers à côté d'elle sans prononcer un mot, puis les reprit pour les relire encore, tandis que Henri se

tenait en face d'elle, immobile, muet, consterné.

« Qu'y a-t-il donc, au nom du ciel ? demandait Clotilde avec anxiété. — Il y a, répondit Henri d'une voix sombre, que notre ami, pour je ne sais quelle raison, s'en va, qu'il s'en va avec sa sœur, bien loin en Amérique, pour ne plus revenir. »

« Grand Dieu ! s'écria la jeune fille en se renversant sur le dossier de sa chaise, le visage pâle, les yeux fermés, les lèvres frémissantes. Il part... et moi... et moi, je l'aimais. »

A ces mots proférés avec un accent déchirant, Mme de Saulnes se leva éperdue, s'élança vers sa fille, qui semblait atterré, la prit dans ses bras, la ramena par ses caresses.

« Eh quoi ! ma chère enfant, dit-elle, tu l'aimes et je l'ignorais ! — Oui, répondit Clotilde, je l'aime, et il m'aime. Cependant nous ne nous sommes jamais dit. Nous ne nous sommes pas plus jamais rien promis, et cependant je suis sûre que ni lui, ni moi, nous ne nous marierions si nous ne nous marions pas ensemble. »

« Mais comment, ma chère Clotilde, n'ai-je pas su... — Hélas ! vous étiez si sévère envers lui ! Tel que je le connais, il n'aurait jamais voulu m'épouser sans votre consentement. Il a pensé qu'il ne devait pas demander ce consentement parce qu'il ne l'obtiendrait pas, et il s'en va, mon Dieu ! et je ne le verrai plus ! »

En prononçant ces paroles, Clotilde cacha son visage dans ses mains, et des sanglots qu'elle ne pouvait contenir s'échappaient de sa poitrine, et l'on voyait couler ses larmes à travers ses doigts.

« Calme-toi, ma chère enfant, lui dit sa mère en se rapprochant d'elle et en lui passant doucement la main sur le front, calme-toi, je t'en prie. C'est moi qui ai eu tort. Ce loyal, ce généreux garçon méritait d'être traité autrement qu'il ne l'a été par moi. J'ai eu tort, je m'en confesse. Pardonne-moi, ma bonne Clotilde et vois : le mal que j'ai fait peut encore être réparé... M. Robert n'est peut-être pas encore parti... Non certainement... Rien dans sa lettre n'indique... Seulement, il faut se hâter. Henri, mon ami, va, je t'en prie, tout de suite me rétenir une place à la diligence de Longwy ? — Vous voulez aller à Longwy ? — Oui, et immédiatement si c'est possible, et de là à Saulnes... Je pense que ton ami doit y être encore. »

« Mais s'il ne s'agit que d'aller le chercher et de le ramener, je puis bien moi-même remplir cette tâche, et vous savez quelle joie j'en aurai, tandis que ma sœur et moi nous ne pourrions vous voir partir sans inquiétude. Songez que le trajet est long, et le temps depuis quelques jours détestable. »

« Fût-il cent fois plus mauvais, il faut que j'aille moi-même toute seule. Il y a des choses que moi seule je sais, que moi seule je puis dire à ton ami. Il faut que je fasse ce voyage. Un devoir impérieux me l'ordonne, un devoir envers Clotilde, envers Robert, envers nous tous. Va, mon cher Henri, et tâche de me procurer une place, n'importe laquelle. En attendant que tu reviennes, j'ai à causer avec ta sœur, et je ferai mes préparatifs. »

Ce jour-là même elle partit, enfermée et serrée avec cinq autres personnes dans la rotonde d'une lourde diligence.

« Comme vous allez être mal ! lui dirent

à la fois Henri et Clotilde avec une tendre sollicitude, et Henri ajouta : Je vous en conjure, rentrez à la maison avec ma sœur, et laissez-moi prendre votre place. — Non, répondit-elle, c'est impossible, et je vous en prie, mes enfants, ne vous inquiétez pas de moi. Je vais assurer votre avenir à tous deux. Qu'est-ce qu'un petit inconvénient matériel, quand on a la joie de l'âme et les ailes de l'espérance ? Adieu, adieu. Bientôt vous me reverrez avec le fugitif et avec l'innocente Marie, qu'il voulait, le traître ! emmener dans sa désertion. »

Elle alla ainsi jusqu'à Longwy sans s'arrêter. Si rude que fût le banc qu'elle occupait dans son étroit compartiment, si vulgaire la société qui l'entourait, si lente la marche de la voiture sur une route détremmée par la pluie, elle ne souffrait point de ces désagréments, elle les oubliait dans l'élan de sa pensée. Elle reconstruisait avec ses sentiments d'honneur et de cœur l'édifice de ses rêves. D'abord elle rendait à Robert et à Marie leur trop généreux contrat. Elle n'admettait dans le fatal égarément de leur père qu'une stricte restitution. Par ce capital si longtemps perdu et si inopinément recouvré, Henri anéantissait la dernière résistance de M. de Norroy. Par là, il devenait assez riche pour épouser Mlle Berthe, qu'il aimait depuis si longtemps. Robert, plus riche encore, épousait Clotilde, et Mlle Mazerolle, la douce et aimable jeune fille, ne pouvait manquer de faire aussi un heureux mariage.

Ainsi, tout était concilié et dignement réglé, et l'espoir de Mme de Saulnes réalisée, ce ferme espoir maternel qui l'avait consolée dans ses regrets, soutenu dans son abandon, égayée dans sa pauvreté.